



# Vivre à Croix

## Journal Municipal d'Information n° 6 Avril 1983

### COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLÉGATIONS  
DES ADJOINTS  
ET DES  
CONSEILLERS  
DÉLÉGUÉS

#### M. DEBEUNNE Francis

Maire, 12, avenue Gustave-Delory.  
Administration, relations extérieures, personnel communal, police municipale, contentieux.

#### M. RAMEAUX Jean-Claude

1<sup>er</sup> Adjoint, 27/13, rue Léon-Gambetta.  
État civil, écoles et restaurants scolaires, population, élections, fêtes et cérémonies.

#### M. DUQUESNE Guy

2<sup>e</sup> Adjoint, 56, rue Eugène-Duthoit.  
Logement, urbanisme, voirie, bâtiments communaux.

#### M. DIONNET Jean-Louis

3<sup>e</sup> Adjoint, 7, rue d'Hem.  
Gestion personnel municipal, affaires sociales.

#### M. DEMEESTERE Philippe

4<sup>e</sup> Adjoint, 15, rue Schuman, « les 5 pommiers ».  
Finances communales.

#### M. PUPPINCK Christian

5<sup>e</sup> Adjoint, 22, rue de la Duquenièrre.  
Santé, hygiène, dispensaire, affaires sociales, médecine scolaire, P.M.I.

#### M. FOURMEAU Gaston

6<sup>e</sup> Adjoint, 50, avenue Gustave-Delory.  
Circulation, sécurité publique, espaces verts.

#### M. CARNOIS Michel

7<sup>e</sup> Adjoint, 13, rue Édouard-Lalo.  
Sports et culture.

#### Mme RENOARD HENNION Annick

8<sup>e</sup> Adjoint, 26, rue Florimond-Desbarbieux.  
Crèches, garderies, centres aérés et de loisirs, colonies de vacances.

#### M. BLOUET Jacques

9<sup>e</sup> Adjoint, 17, avenue De Gaulle.  
Relations avec les personnes âgées, communication entre les générations, vie sociale, handicapés.

#### M. VANPUYMBROUCK Alain

Conseiller délégué, 325, rue Verte, « Les Cascades ».  
Relations sociales, associations, comités de quartiers.

#### M. HIBON André

Conseiller délégué, 34, rue d'Hem.  
Économie locale, emploi, commerce, artisanat, jeunes 16/18 ans.

#### Mme DE COOMAN LEMAN M.-Thérèse

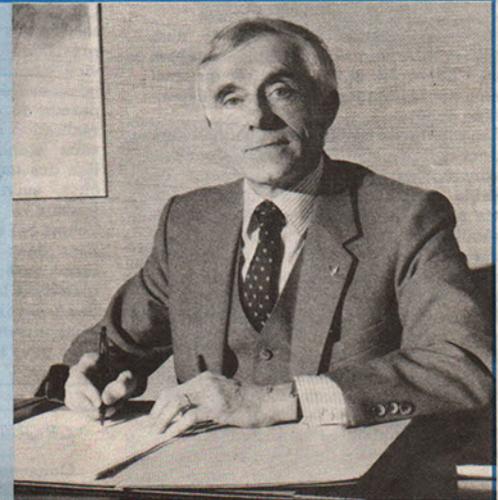
Conseiller municipal, 41, rue Jean-Baptiste-Delescluse.

#### M. CARISSIMO Henry

Conseiller municipal, 32, avenue de Flandre.

## ÉDITORIAL

### ÊTRE LE MAIRE DE TOUS LES CROISIENS



Comme je l'ai affirmé à différentes reprises, ce sera mon objectif durant les six années prochaines.

Je veux l'atteindre **avec tout le Conseil Municipal**, et, suivant les circonstances, chaque fois que cela sera nécessaire, en consultant **tous les Croisiens**.

Le mandat d'élu n'est pas un chèque en blanc ; les Croisiens ont voté pour un programme qu'ils ont bâti avec nous, et qui sera **progressivement** mis en application.

Dialoguer, écouter, entendre tout ce qui est exprimé par les citoyens, mais aussi décider. Voilà quelle sera ma préoccupation dominante.

Nous entendons développer et parfaire l'information et le dialogue que permet le journal « Vivre à Croix » qu'animait M. Jean Tourtoy.

Une Commune, c'est une grande famille, riche de ses différences et de ses complémentarités. La compétence et les connaissances de tous doivent se mettre au service de l'intérêt général, et d'abord des plus défavorisés.

Nous voulons intensifier un service public de qualité. Nous sommes, Élus et Personnel municipal, au service des habitants de la commune.

À Croix, la minorité sera non seulement respectée, mais elle sera largement associée aux travaux du Conseil. Je tiens à souligner l'attitude de la minorité actuelle du Conseil Municipal qui a dignement accepté la volonté des Croisiens exprimée le 6 mars dernier, ce qui n'a pas toujours été le cas dans les Communes voisines.

J'appelle tous les Croisiens, les Associations locales dont nous entendons respecter l'indépendance, à participer avec les Élus à la mise en œuvre d'une meilleure qualité de la Vie à Croix.

Francis Debeunne

#### M. BRUYELLE Jacques

Conseiller municipal, 8, rue d'Hem.

#### M. DUBAR Joseph

Conseiller municipal, 20, avenue De Gaulle.

#### Mme COLARD LEROUX Nicole

Conseiller municipal, 27, rue Florimond-Desbarbieux.

#### M. DELOBEL André

Conseiller municipal, 5 bis, rue de l'Allumette.

#### M. WYFFELS Jean-Bernard

Conseiller municipal, 33, avenue des Deux-Moulins.

#### P. PENET Philippe

Conseiller municipal, 25, rue du Creusot.

#### M. DELOURME Alain

Conseiller municipal, 82, rue Jean-Baptiste-Delescluse.

#### Mme SÉNÉCHAL GENTY Marie-Odile

Conseiller municipal, 101, rue Kléber.

#### M. CROMBEZ Georges

Conseiller municipal, 40, avenue Le Nôtre.

#### M. DEDECKER Gérard

Conseiller municipal, 11/2, résidence Flandre.

#### M. MARCHYLLIE Jean-Claude

Conseiller municipal, 6, rue du Professeur-Pérrin.

#### M. BONVARLET Jean-Yves

Conseiller municipal, 31/51, rue Léon-Gambetta.

#### M. DELEPORTE Claude

Conseiller municipal, 6, rue Lacépède.

#### Mme FIEVET Éliane

Conseiller municipal, 3 bis, rue de la Chasse.

#### M. ROUSSEL Joseph

Conseiller municipal, 4, rue Saint-Venant.

#### M. TOURTOY Jean

Conseiller municipal, 1, rue Martin-du-Gard.

#### M. HEQUETTE Francis

Conseiller municipal, 9, rue Hoche.

#### M. GOMANNE Jean

Conseiller municipal, 167, rue Jules-Guesde.

#### M. SEIGNEUR Louis

Conseiller municipal, 7, rue de Tripoli.

# Le Courrier des Associations

## Aide à domicile Aux Retraités

Centre régional de Roubaix-Tourcoing et environs, 84, Grande-rue - 59100 Roubaix

Croix, le 8 février 1983

Dans un premier temps, dans le journal « Vivre à Croix » du mois de décembre, nous avons commencé à vous présenter l'A.D.A.R.

Aujourd'hui nous reprenons la plume et allons essayer d'aller plus loin. Voir comment se met en place une Association :

— Le désir d'un groupe de personnes de faire quelque chose ensemble — avoir un projet très précis, en l'occurrence un service d'aide à domicile aux retraités.

— Cette association est composée d'un Conseil d'Administration dont les membres sont bénévoles et gestionnaires qui sont élus par les usagers adhérents en assemblée générale.

Les membres du Conseil d'Administration dont certains sont retraités (1/3) ont pris conscience de ce vaste problème de l'aide à domicile. Des personnes, dans la vie active, acceptent aussi de se réunir régulièrement et de répondre aux besoins des retraités. Des personnes ont accepté de s'informer, de se former, ont appris sur le tas avec difficulté la lecture de textes légaux, pour devenir des employeurs corrects, compétents et ouverts.

Le personnel se compose du :

1) personnel d'encadrement : 1 directeur, 1 chef du personnel, 1 comptable.

2) personnel du bureau :

3) des responsables de secteur :

La coordination existe entre ces différents administratifs ainsi qu'avec toutes les caisses de retraite, les personnes âgées et les aides.

Les aides ménagères reçoivent une formation adaptée à diverses situations et sont de ce fait devenues plus compétentes pour certaines interventions.

C'est pour que les retraités se sentent compris, intégrés, solidaires que nous développons au maximum cette vie associative faite de contacts et de travail en commun.

L'Association a besoin de tous : retraités, famille, jeunes, voisins, pour prendre en charge l'aide à domicile, avec le concours indispensable de tout le personnel : aides ménagères, personnel administratif.

Nous souhaitons rencontrer dans nos villes, dans nos quartiers, des retraités heureux de rester dans leur cadre de vie et de participer à cette vie associative.

C'est une question de solidarité, nous souhaitons y prendre notre part.

## C.S.C.V. (Confédération Syndicale du Cadre de Vie)

**Permanence : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde - Croix**

« Le Congrès Fédéral des 11 et 12 décembre a rassemblé à Lille les délégués du Nord de la C.S.C.V.

Au cours de ces deux journées, les axes prioritaires de notre action syndicale ont été définis :

— la mise en place de véritables services publics ;

— la lutte contre les inégalités ;

— la reconnaissance du droit syndical pour l'organisation (avec, comme pour les syndicats d'entreprises, attribution d'heures de délégation).

En outre, la matinée du samedi, ouverte aux élus et aux responsables d'autres organisations ouvrières, a permis, grâce à une exposition, de rappeler l'action de la C.S.C.V. durant ces trois dernières

## Achetez améliorez votre logement avec le C.A.L.-P.A.C.T.

En 1981 le C.A.L.-P.A.C.T. a contribué à la réalisation sur Croix de près de 60 opérations pour un montant de 3 400 000 d'achat d'immeubles et de travaux.

Les interventions sont multiples, ce sont soit de petites opérations, soit des opérations lourdes (achat et travaux) où notre service des prêts établit le bilan financier prévisionnel de l'opération et notre service technique se charge de toutes les missions : étude de faisabilité, dépôt des permis de construire et/ou de démolir, réalisation des plans avant et après travaux, établissement des devis, consultation des entreprises, passation des marchés, suivi de chantier, contrôle des travaux...

Toutes ces missions pourront être regroupées dans un contrat d'assistance, les frais consécutifs à ce contrat étant intégrés dans la demande de financement et donc payables dans les mensualités de remboursement d'où une charge peu sensible pour le candidat.

### QUELQUES CONSEILS

#### CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Commencer les travaux avant l'accord de l'ANAH ou de la caisse de retraite.

Commencer les travaux sans devis ou accepter un devis sans le lire et sans demander d'explications.

Construire sans permis.

Acheter une maison sans avoir fait le bilan complet de l'opération.

Commencer les travaux sans certitude d'avoir le financement.

De par notre expérience nous pouvons vous donner quelques conseils qui vous éviteront bien des déboires, vous les trouverez résumés dans le tableau ci-dessous.

Avant de signer quoi que ce soit, venez nous rendre visite au centre d'amélioration du logement. Nous vous conseillons sur les aides que vous pouvez obtenir :

A suivre...

### PERMANENCES

#### A) Prêts bancaires

Notre service Prêt et subvention se tient à votre disposition :

- le lundi de 14 h à 17 h 30 ;
- le mardi de 14 h à 17 h 30 ;
- le mercredi de 8 h à 12 h ;
- le jeudi de 14 h à 17 h 30 ;
- le samedi de 8 h à 12 h.

#### B) Prêts conventionnés

- le mercredi de 8 h à 12 h ;
- le jeudi de 14 h à 17 h.

#### C) Subventions aux personnes âgées qui habitent un logement nécessitant des réparations urgentes :

- le lundi de 14 h à 17 h 30 ;
- le mardi de 14 h à 17 h 30 ;
- le mercredi de 8 h à 12 h ;
- le jeudi de 8 h à 12 h.

#### CE QUI VOUS ATTEND

Suppression de la subvention.

Contestation sans fin avec l'artisan sur la nature des travaux effectués et leurs prix.

Amendes avec démolition éventuelle.

Coût des travaux trop important : déception.

Impossibilité de paiements, contentieux avec l'artisan.



années dans les différents domaines où elle agit : logement, consommation, santé, justice, enseignement.

Puis un montage audio-visuel retraçait l'histoire de la C.S.C.V. depuis son origine.

La C.S.C.V. de Croix a d'ailleurs l'intention de proposer cette exposition ainsi que le montage audio-visuel aux Croisiens au cours de la journée qu'elle compte organiser le 23 avril prochain et qui sera annoncée en temps utile dans la presse.

#### Logement

Parmi tous les problèmes qui font partie du cadre de vie et auxquels la C.S.C.V. essaie de répondre, le logement tient une large place. L'action menée en ce moment concerne particulièrement le logement du C.A.L. (anciennement le

P.A.C.T.) dans lesquels les conditions de vie sont souvent insoutenables.

Le problème n'est pas nouveau puisqu'il y a 10 ans déjà, la C.S.C.V. (A.P.F. à cette époque) avait fait un journal pour dénoncer ce scandale... Aujourd'hui on retrouve les mêmes situations et, pour essayer d'y remédier des rencontres ont eu lieu, avec les locataires, pour voir les actions à entreprendre.

Les problèmes sont urgents, laissons parler les habitants :

« nous dormons tous dans la même chambre, l'autre est inutilisable... à cause de l'humidité, nous avons réclamé plusieurs fois au C.A.L. mais rien n'est fait... » Une autre habitante :

« Je n'ai pas l'allocation logement car mon habitation est trop petite. J'ai 5 enfants, je paie 500 F de loyer, je n'ose plus mettre mon bébé près du mur à cause de l'humidité, je n'arrive pas à être relogée. »

## Société Croisienne des masseurs kinésithérapeutes

### Siège social :

139, bd Émile-Zola, Croix

Monsieur le maire, Le journal municipal d'information « Vivre à Croix » a ouvert ses colonnes à la C.S.C.V. (Confédération syndicale du cadre de vie) qui y fait connaître sa position face aux problèmes de santé (numéro 5 de décembre 1982).

Scandalisés par la virulence de ces propositions dans un journal qui devrait être un trait d'union, les kinésithérapeutes croisiens vous demandent au nom du droit de réponse de faire paraître l'article ci-joint dans le prochain numéro.

Confiants en votre esprit démocratique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments distingués.

— \* —

Comme l'immense majorité des professionnels de la santé, les kinésithérapeutes sont attachés à l'exercice libéral de la profession qui, une fois fonctionnarisée coûterait plus cher aux contribuables sans garantir leur libre choix ni la qualité des soins.

Dans notre ville 66 professionnels de la santé (sans compter la Clinique du Parc) assurent la couverture sanitaire de la Commune. S'ils étaient fonctionnalisés, la communauté devrait supporter la totalité des charges suivantes :

— leurs salaires et ceux des collaborateurs,

— les frais de secrétariat,

— l'entretien des locaux,

— le parc automobile,

— de gros investissements dans le matériel médical et paramédical,

— le recyclage,

— les congés payés,

— le 13<sup>e</sup> mois,

— la taxe professionnelle...

D'autre part les kinésithérapeutes avaient rappelé le, décidé d'appliquer sur un plan national un réajustement tarifaire dénoncé par la Confédération syndicale du Cadre de vie. Cette situation s'explique par la lenteur des pourparlés entre les Syndicats nationaux des masseurs-kinésithérapeutes et les organismes d'état responsables, qui durent depuis 18 mois. Monsieur Beregovoy dans sa réponse à Monsieur Vivian (J.O. du 18 octobre 83 N° 41) reconnaît lui-même ce fait « l'évolution des tarifs d'honoraires et frais accessoires des masseurs-kinésithérapeutes dont la dernière revalorisation date effectivement du 15 juillet 81 devra s'opérer au cours de la période débutant le 1<sup>er</sup> novembre 82. »

Le nouveau tarif proposé par la Sécurité Sociale n'accorde qu'une hausse de 8 % pour 17 mois. Cela est très loin de compenser l'augmentation des charges qui pèsent sur leurs cabinets. Enfin, malgré les demandes réitérées de leurs syndicats professionnels, le décret Barre fixant les remboursements de leurs séances à 65 % au lieu de 80 % n'a toujours pas été abrogé.

S.C.M.K.

Le problème des charges, du chauffage, est aussi évoqué : manque de réparations, factures très élevées, manque d'électricité, de peinture...

Suite à ces rencontres et au moment où nous écrivons ces lignes, une entrevue a été obtenue avec le responsable du C.A.L. Nous en reparlerons...

Les locataires du C.A.L. peuvent toujours prendre contact avec la C.S.C.V. aux permanences de Croix (voir indications en tête du présent article).

Nous rappelons que cette permanence est ouverte à tous et qu'elle est un lieu de rencontre et de dialogue.



**Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie**

**Comité de Croix-Wasquehal**  
224, rue Kléber

**59170 Croix**  
La F.N.A.C.A. (Fédération Nationale Anciens combattants Algérie-Maroc-Tunisie) Comité de Croix-Wasquehal se tient à la disposition de tous ses adhérents. Pour tous renseignements concernant mutuelles, cartes de combattants, Retraite mutualiste, etc. etc. en la salle de l'office culturel rue Jules-Guesde à croix tous les derniers samedis de chaque mois de l'année 1983 entre 9 heures et 11 heures.

**Le vieux travailleur F.O.**

**53, avenue Georges-Hannart**  
59170 Croix

**Office culturel de Croix**

Pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge désirant aller en vacances, l'association « *Le vieux travailleur F.O. de Croix-Wasquehal* » a retenu les options suivantes :

*Du 18 mai au 31 mai*: Autrans (Le Vercors) Isère 2.750 F.

*Du 6 juin au 19 juin*: Le Calanques (Corse) 3.130 F.

*Du 3 septembre au 17 septembre*: Font-de-sa-Cala (Baléares) 2.930 F.

*La Grèce à Porto Heli Ajaccio*, 3.650 F.

*Du 23 avril au 7 mai*; *du 7 mai au 21 mai*; *du 21 mai au 4 juin*. La pension complète, le logement, l'assurance et l'assistance rapatriement, l'animation, tout est compris dans nos prix.

Les départs se font du Siège « *chez Henri* », 53, avenue G.-Hannart en bus, jusque Lesquin pour l'avion; les retours idem...

Pour tous renseignements s'adresser au siège de l'association.

**Union des Mutilés & Réformés pour blessures de guerre**

**Section de Croix-Lille (59)**  
16, rue Henri-Carette

La section des Mutilés de Croix a le grand regret de signaler la disparition de notre ami Monsieur Julien Hennebois, ancien combattant et réformé de guerre 1939-45, décédé le 7 décembre 1982, il était de la commission très dévoué pour collecter des lots, c'est une perte sérieuse pour nous, il avait 78 ans.

Nous avons également perdu l'épouse de notre dévoué Vice-Président Monsieur Vannieuwenhuysse, elle avait 70 ans, Madame Pierre Vannieuwenhuysse, née Jeanne Liacre, c'était une femme qui était toujours prête à aider son époux au moment où cela se faisait sentir. C'était un plaisir de voir un ménage aussi unis que ces deux braves personnes, indirectement, c'est aussi une grande perte pour nous.

Hélas nous attendons tous notre tour.

**Amicale des retraités Trois Suisses**

**Activités de l'amicale pour l'année 1983**

19 avril : excursion.  
3 mai : réunion de Commission.  
27 mai : envoi de notre bulletin de liaison.

7 juin : réunion de Commission.  
21 juin : assemblée générale.  
28 juin : excursion.  
2 août : réunion de Commission.  
14 août : envoi de notre bulletin de liaison.  
6 septembre : excursion.  
27 septembre : assemblée générale.  
4 octobre : réunion de Commission.  
2 novembre : réunion de Commission.  
5 novembre : envoi de notre bulletin de liaison.  
6 décembre : Banquet de fin d'année.

**Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre du Nord et combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc**

**Section de Croix « arrondissement de Roubaix »**

**A.C.P.G. - C.A.T.M.** Section de Croix  
Nous rappelons à tous nos sociétaires que nos Permanences des deuxième et quatrième jeudi de chaque mois se font au centre culturel, 68, rue Jules-Guesde de 16 h 30 à 18 h.

Les membres du Comité s'y trouveront pour vous fournir tous les renseignements utiles, entamer les démarches et établir les dossiers pour l'obtention de la Carte d'Ancien Combattant, demande de retraite A.C. dès 65 ans — mutuelle décès. Pour les Anciens d'Algérie-Tunisie-Maroc nous vous signalons qu'un camarade à présent dans notre Comité, se charge du recrutement des C.A.T.M. voulant rejoindre notre groupement. Prendre contact avec Robert Depardieu, 198, rue Kléber, téléphone 73.42.59. qui vous réservera le meilleur accueil.

Notre prochain Congrès d'Arrondissement se tiendra à Villeneuve-d'Ascq le dimanche 17 avril. Réservez dès maintenant cette date afin d'y participer très nombreux. Des précisions vous seront communiquées dès que possible sur cette manifestation.

**Club « Le J3 »**

A la suite du décès de M. René Depoorter, Président fondateur du club, l'Assemblée, réunie le 4 novembre dernier, a confié la présidence de l'Association à Mme René Depoorter, épouse du président défunt. Celle-ci, dans sa tâche, sera entourée d'une commission, proposée de quatorze membres élus lors de la réunion citée plus haut.

**le club de l'allumette**

En regardant ces photos, le lecteur, devinera l'ambiance chaleureuse qui régnait le 23 décembre dernier au foyer logement de la Mackellerie.

En effet Mesdames Duc et Perreau y avaient organisé, à la veille de Noël une petite fête, afin que les personnes âgées puissent oublier leurs soucis quotidiens.



**Fraternelle des anciens combattants**

1914-18 - 1939-45 - UNC. AFN  
74, boulevard de Paris - Roubaix

Siège : Café Saint-Pierre  
29, place de la Liberté  
59170 Croix

Section de Croix

Prière d'adresser la correspondance au président M. Charles Wagnon  
29, rue de la Paix  
59650 Villeneuve-d'Ascq  
Tél. 72.09.10

Traditionnellement, décembre est le mois retenu par nombre d'associations pour réunir l'ensemble de leurs adhérents dans leurs sièges respectifs.

C'est le 11 décembre dernier que la Fraternelle des Anciens combattants se réunissait en Assemblée générale au café PMU Saint-Pierre où M. et Mme Rassembleur mettaient gracieusement leur salle à leur disposition.

C'est le moment pour le Président de rappeler quelles ont été les diverses manifestations auxquelles étaient conviés les adhérents pour mieux se connaître et sympathiser, tels les ducasses à pierrots, l'excursion au Fleury, les banquets des 11 et 21 novembre.

Toutes ces manifestations se passent toujours dans une ambiance agréable. Dans bien des cas, quand le coût semble un peu élevé, la Commission alloue une participation financière qui devrait inciter encore plus les adhérents à faire corps avec les membres de la Commission qui se mobilisent pour leur être agréables et dont la récompense est leur joie d'avoir fait plaisir.

Un point sombre : le manque d'empresse-

ment à assister aux manifestations patriotiques des 8 mai et 11 novembre. Le fait que cette question n'est pas particulière à la Fraternelle n'est pas une raison valable ni une excuse.

Qui peut mieux que des Anciens combattants honorer la mémoire de ceux qui ont disparu au cours des dernières guerres pour que nous vivions libres, insistait le Président Hoete et tel autre d'évoquer sous les applaudissements des A.F.N. la fraternité qui existait sur les « pitons ».

N'est-ce pas déjà au cours de ces 2 manifestations patriotiques qu'elle peut se montrer ? Si ce reproche a été formulé, le Président se dit satisfait de l'empressement des adhérents à venir régler leur cotisation et signala qu'un projet d'excursion était à l'étude. On essaiera de faire coïncider la date avec le désir exprimé de la voir se dérouler en mai plutôt qu'en juin.

Une tombola où chacun était assuré de gagner un lot fit suite, les uns emportant coupes de tissu, moquettes, vin mousseux, apéritifs, etc., les plus chanceux gagnant une table de camping avec 4 sièges (c'est bien tombé chez un A.F.N.) ou une cafetière électrique emportée par un ancien.

Pour clôturer, chaque adhérent reçut un colis de Noël bien garni et un bon de consommation au choix.

Un jeu de 421 fort réussi, avec la participation des Vieux Travailleurs, avait animé les journées des 11 et 12 décembre. Que tous ceux qui participèrent en soient remerciés.

Prochaine réunion le 7 mai prochain.

**U.N.R.P.A. Union des Vieux de France**

**Section de Croix**  
**Fédération du Nord**

**Siège social :**  
Café Saint-Pierre, place de la Liberté, 59170 Croix - Tél. : (20) 70.74.42

« L'Union des Vieux de France » a terminé l'année 1982 par la traditionnelle distribution du colis de Noël qui a eu lieu le 30 décembre 1982 et par son 421<sup>e</sup> au profit de la caisse qui a obtenu un vif succès.

La Commission a tenu sa première réunion le 6 janvier et quelques dates ont été retenues pour les fêtes et voyages de l'année.

Une innovation en ce début d'année « la belote du jeudi à l'Union des Vieux de France » depuis le 3 février et ce tous les jeudis, nous espérons qu'elle aura beaucoup d'amateurs.

Nous informons nos adhérents que l'Assemblée générale annuelle a eu lieu en février à 15 h 30 au siège.

**Fêtes et sorties** : une première sortie a eu lieu le 2 mars. Visite de la société Ricard à Vendeville.

Étant limité par le nombre de personnes que cette société peut recevoir, une autre visite aura lieu par la suite en accord avec ces établissements.

**Fêtes** : une grande fête « sonorisée cette fois-ci » a eu lieu le 12 mars au siège. La musique et l'ambiance furent au programme.

Cette première réunion se termina par le tirage d'une tombola dotée de nombreux lots.

D'autres fêtes seront mises au point en cours d'année.

**Voyages** : plusieurs dates ont été retenues. Le premier voyage dont le lieu n'est pas encore connu aura lieu le 14 avril.

Comme les années précédentes, une visite avec remise de gâteries à la maison de Retraite de Croix fut prévue pour les fêtes de Pâques.

D'autre part, notre distribution du colis de Pâques a été faite dans la dernière semaine de mars.

La secrétaire

## Cours municipaux de musique

C'est au 5 de l'avenue Gustave-Delory que l'on voit chaque soir cette pépinière de jeunes élèves musiciens se précipiter dans leur classe de solfège et d'instruments pour s'appliquer à l'étude de la musique. Chacun de nous sait que tout commence en toute chose par l'A.B.C. et c'est cela le plus complexe.

solfège pour adultes qui oh ! surprise ! sont les plus percutantes (assiduité des élèves et avance très rapides dans les cours) avec seulement 1 h 15 de cours par semaine.

Tout ce petit monde s'accroche pour la perfection de leur art et rendons hommage à ces jeunes qui en plus de leurs études scolaires ont le courage de venir chaque soir s'appliquer avec sérieux à cet art qui élève leurs sentiments et leur culture dans cette discipline qu'ils ont choisie.

Qui n'est pas sensible à écouter une œuvre de Beethoven, Debussy, Verdi, Richard Wagner, etc. ? On ne peut les nommer tous, de même que de grand ensemble de jazz qui ne connaît Louis

1982 à 10 h salle Claude-Debussy, le récital de chant-piano et clarinette donné par les professeurs de l'école, Mademoiselle Blin, Madame Françoise Gisors, Monsieur Philippe Haquette, une audition de haut niveau qui a enchanté les spectateurs venus nombreux à cette première prestation qui se renouvellera cette année dans d'autres disciplines. C'était une idée de Monsieur Deffontaine, professeur de clarinette, dont le soliste Monsieur Ph. Haquette fut l'élève. Ce fut aussi nos enfants qui lors de la remise de coquilles et friandises offertes par la municipalité pour la fête de Noël ont subi les feux de la rampe.

Les classes de solfège C.P.I., sous la direction au piano de Madame Rusquart interprète des chants de Noël. Il y eu des intermèdes par les classes de flûte sous la

direction de Monsieur J. Fourneau et l'ensemble des classes de clarinette sous la direction de Monsieur Pailot professeur. Quelle fierté pour les parents de voir leurs jeunes rejetons !! sur la scène (déjà artiste).

Laissons là notre plume pour ce premier contact avec « vivre à Croix » nous y reviendrons, nous avons tant de choses à vous dire. Nous vous donnons rendez-vous au mois de juin aux auditions publiques dans la salle Claude-Debussy pour les concours de fin d'année d'instruments. Venez nombreux encourager nos jeunes élèves cela leur permettra de s'aguérir dans des interprétations en public et aussi d'échapper au « trac ».

L'on peut vivre sans musique mais moins bien.

## Comité de quartier de Croix Saint-Pierre

Les trois derniers numéros de « vivre à Croix » ont fait part de la mise en route, de la constitution du bureau, de l'installation « d'antennes », etc. dans le quartier de Croix Saint-Pierre, en vue de la formation d'un comité de quartier, premier du genre dans la commune.

Nous disions que celui-ci avait très bien démarré, que les problèmes soulevés étaient, pour la plupart, intéressants, que, grâce au dialogue possible avec les élus municipaux, toujours présents à nos assemblées, des solutions pouvaient y être apportées. Nos déclarations que ce comité avait le vent en poupe, nous pouvons dire maintenant qu'il a atteint sa vitesse de croisière...

Les mois de décembre et janvier ne nous ont pas paru très favorables pour provoquer l'assemblée trimestrielle. Il nous a semblé, en effet, que ces mois étaient déjà fort accaparés par les fêtes, familiales ou autres, qu'amène le temps de Noël et de Nouvel An.

Dependant nous ne sommes pas pour autant restés inactifs. La permanence annoncée dans le n° 5 du présent journal, et ensuite par voie d'affiches et de presse, a bien été tenue en novembre par notre président monsieur Charpentier. Au cours de cette permanence, lui ont été soumis les problèmes qui entravent la vie de certains Croisiens. Une fois encore ont été soulevées des questions très variées telles que :

— le stationnement des voitures rue Jean-Jaurès, entre les rues Kléber et Delecluse, le franchissement du « stop » à l'angle de la rue J.-B.-Delecluse, surtout en direction de Roubaix, n'étant vraiment pas chose facile ;

— l'éclairage et la viabilité de l'impasse Montaigne rue des Ogiers ;

— l'élagage des arbres ou des haies de jardins, dont la clôture est contiguë avec certaines allées privées menant à des garages ;

— la propreté et la sécurité du quartier Trulin-Thionville-Marlot-Limite, etc.

Nous avons été à l'écoute des remarques formulées et, ainsi que nous concevons notre rôle, nous en avons fait part aux responsables municipaux concernés. Ces

derniers nous ont, de suite, apporté les précisions ou éclaircissements demandés, intervenant là où c'était possible.

C'est ainsi qu'il nous a été précisé qu'en ce qui concerne :

— le stationnement entre les rues précitées, celui-ci est déjà interdit et les voitures qui stationnement à cet endroit, gênant, la visibilité pour le franchissement du « stop » dans les meilleures conditions possibles, sont en infraction. La police municipale interviendra donc en conséquence...

— l'impasse Montaigne, rue des Ogiers :

Le problème de l'éclairage vient d'être réglé à la grande satisfaction des riverains.

Une étude est en cours quant au revêtement du sol, celui-ci ne pourra cependant se faire qu'après que soit réglé le problème de l'égout.

l'élagage des haies et autres clôtures de jardins privés, débordant sur des allées privées elles aussi :

aucune procédure administrative n'est possible puisqu'il s'agit de propriétés privées...

la sécurité, la propreté, le stationnement dans les rues L.-Trulin, Thionville, L.-Marlot, Limite :

La municipalité en est bien consciente, elle ne relâche pas son attention et met tout en œuvre pour réduire sensiblement le problème de la tranquillité publique.

Nous restons convaincus que de tels comités ont leur raison d'être et facilitent les bons rapports entre les habitants d'une ville et leurs élus. Aussi, nous avons été heureux d'apprendre qu'à son tour, le quartier de Croix-Centre avait aussi créé son comité. C'est avec plaisir que nous avons assisté aux premières réunions de démarrage et de mise en route auxquelles nous étions invités. La façon dont étaient menés les débats a prouvé que tous voulaient, là aussi, faire un travail concret.

Nous leur avons fait part de notre nouvelle expérience et pensons que les rapports entre nos deux comités ne pourront qu'être bons et enrichissants pour la vie harmonieuse de nos deux quartiers.

## Comité de quartier de Croix-centre

Le journal « Vivre à Croix », de décembre, relatait la réunion tenue le 6 novembre dernier, à l'initiative de la municipalité, pour susciter, chez les habitants de Croix-centre, la création d'un comité de quartier. Le 15 janvier 1983, les personnes ayant accepté d'y participer, se sont réunies à l'Office culturel, rue Jules-Guesde, pour procéder à la formation de ce comité constitué comme suit :

Président : Monsieur Jean-Marie Devinck  
172, rue Gustave-Dubled

Vice-Président : Monsieur Jean-Marc Verdonck, 25, rue Eugène-Guillaume  
Secrétaire : Monsieur Louis Grouillon  
17/72, rue Gambetta

Membres :  
M. Ernest Bleuze, 78, rue Victor-Hugo ;  
M. Jean Leconte, 178, rue Jean-Jaurès ;  
Mlle D. Colin, 45, rue J.-B. Lebas ;  
Mme Francine Lefèvre, 23, rue Roger-Salengro ;  
Mme et M. Dherbomez, 18, place de la République ;  
Association Commerçants du Centre, 9, rue Perrin ;  
Mme Claire Huyghe, 35, avenue Roger-Salengro ;  
Monsieur Clément Marissal.

31/11, rue Gambetta ; M. Émile Vandeveld, 15, rue Balzac ;

et fixer au 19 février, au Foyer, rue de l'Ouest, la date de sa première réunion plénière comportant l'ordre du jour ci-dessous :

1 — Présentation du bureau, des membres et des volontaires pour entretenir le dialogue avec les habitants des diverses antennes.

2 — Évolution des travaux de la Place des Martyrs et de la rue de la Gare.

3 — Présentation et début de la construction des habitations rue de la Gare.

4 — Implantation de nouveaux bâtiments Trois Suisses.

5 — Animation prévue dans le quartier et installation de la ducasse.

6 — Questions diverses.

Dans le but de faire participer le plus d'habitants possible à ce Comité, il est envisagé l'organisation de réunions dans différents secteurs de Croix-centre.

D'autre part, une prochaine réunion plénière est prévue pour fin mai 1983.

## Le C.R.I. et la récupération

À la demande de Madame Lemaire de l'école Jean-Zay et de sa classe qui avait travaillé sur le thème de la récupération du verre, des représentants du C.R.I. de Croix sont venus avec de la documentation pour faire un exposé sur ce sujet et répondre aux questions de la classe. Les élèves étaient très intéressés des réponses données ; une projection de ces documents motiva davantage la classe. La récupération du papier fut aussi abordée et sera dans l'avenir l'objet d'une prochaine rencontre qui a été laissée à l'initiative des enseignants.

L'exposition installée à la M.P.T. avec le concours de la Maison des Jeunes du 07 au 13.12.82 était organisée par la fédération et le C.R.I. local. Elle était destinée à tourner dans les communes avoisinantes : le but recherché était de sensibiliser toutes les écoles, c'est ainsi que 1 205 élèves sont venus la visiter. Elle comportait en plus une projection de diapositives sur le verre, et un film sur le papier, sans négliger pour autant le retour à la consigne, les C.R.I. locaux mettent l'accent sur la récupération du papier. En effet chaque année la France achète à l'étranger pour 14 millions de devises de vieux papiers et bois ; il faut être conscient que

c'est le 2<sup>e</sup> déficit de la balance commerciale, il faut faire remarquer que 35 % du papier usagé dans nos poubelles (journaux publicités, tracts électoraux, etc.) terminent dans les incinérateurs « tout cela part en fumée ».

Notons que la fédération des C.R.I. représente plus de 150 communes dans le Nord et Pas-de-Calais, qu'elle est le 1<sup>er</sup> fournisseur de verre récupéré pour l'usine : Le papier nous le livrons à Blendecques. Dans la région Nord - Pas-de-Calais les surfaces boisées sont insuffisantes (à peine 7 % du territoire). Planter des arbres dans les espaces qui le permettent agrémente le cadre de vie, améliore l'environnement et peut même procurer du bois. Dans les rues l'arbre est un être vivant, un poumon producteur d'oxygène, une éponge, un régulateur du climat et de l'eau, un filtre épurateur de pollution (poussière, bruit, gaz échappement) un réservoir de la vie sauvage qui procure à l'homme détente et repos indispensable à la santé. Mais l'arbre ne peut pas tout supporter, respectez-le !...

Le C.R.I. local compte sur la motivation de la population Croisienne pour respecter la propreté autour des bennes.



La musique quoi qu'on en dise est un art très difficile. Il faut lire couramment les notes tout comme nous lisons notre journal, même plus, car lorsque l'on joue d'un instrument, il faut lire en avance afin d'interpréter, et puis au début de la portée, il y a les différentes clés (il y en a 7) ; les différentes mesures ; les dièses, les bémols, les bécares ; les altérations accidentelles en cours de route et les nuances, ah ! ces fameuses nuances, piano, mi-fort, forte qui font la beauté de l'interprétation de l'œuvre ; et enfin lorsqu'on est solide de tout cela, vient l'étude d'un instrument, et dieu sait s'il faut de la patience aux professeurs qui enseignent le piano, le hauboïs, la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba et la percussion ; qui sont les disciplines pratiquées dans l'école.

N'oublions pas la classe de chant de Madame Claude Carrel et les classes de

## Iris club de Croix Section judo

Les activités sont nombreuses au club de judo de l'Iris.

Outre les cours que les enfants peuvent suivre chaque semaine, ils participent également à un concours. Ouvert à tous les judoka de 6 à 13 ans, les olympiades récompenseront le plus sportif, le plus dynamique. Tous les mois une compétition permet d'apprécier les progrès de chacun. Les moniteurs attribuent des notes aux enfants selon un règlement. Cela permettra de faire un classement définitif au mois de mai, et de nombreux lots seront distribués.

Un classement intermédiaire a été fait après deux mois de jeu :

1. Derachinois Stéphane ; 2. Pennequin David ; 3. Mazouza Kamel ; 4. Bouras Kamel ; 5. Demeideros Ralph ; 6. Malfait Laetitia ; 7. Baouche Amar ; 8. Olari Sophie ; 9. Barbier Anne ; 10. Guessad Mohamed ; 11. Guessad Sédic ; 12. Azizi Ali ; 13. Mazouza Omar ; 14. Baouche Salah ; 15. Deleest Marc. D'autre part cinq judoka ont été sélectionnés pour les championnats de France de Judo F.S.C.F. les 21, 22 et 23 mai 1983 à Ancenis.

## Scouts de France

### Recherchons jeunes de 18 à 24 ans.

Aimer la compagnie des enfants. Désireux d'acquérir des compétences dans l'animation. Souhaitant s'engager personnellement au sein d'une équipe existante. Disponible le week-end. Pour développer les capacités des enfants dans 5 directions :

- l'habileté manuelle ;
- La personnalité et le caractère ;
- chercheur de Dieu ;
- la santé et le développement du corps ;
- le sens social et la relation avec les autres.

Pour tous renseignements ou propositions, s'adresser à : Scouts de France, 44, rue d'Inkermann, 59100 Roubaix, Tél : 70.61.51.

## Société de Gymnastique « La Patriote »

rue Eugène-Guillaume  
59170 Croix

### La Patriote - Saison 82/83 : premiers résultats encourageants

En gymnastique, la saison des compétitions ne démarre vraiment qu'en janvier.

Trois mois ne sont pas de trop pour l'acquisition des automatismes, de l'assurance, du rythme et de l'équilibre nécessaires dans les quatre disciplines imposées dans une compétition de gymnastique féminine. Pour les non initiées, précisons que telle compétition comporte, pour chaque gymnaste 4 exercices qui sont : le saut de cheval, la poutre, les barres asymétriques et les exercices au sol. Il est donc nécessaire pour chaque gymnaste de n'avoir aucun point faible, d'où la pratique répétée maintes et maintes fois de chaque exercice.

La Patriote a engagé cette année 4 équipes dans les différentes compétitions du comité des Flandres : 3 équipes en figures imposées et une en figures libres. Après un bon début dans une rencontre amicale disputée à Roncq, au cours de laquelle les jeunes croisiennes se sont bien comportées, les choses sérieuses ont commencé le 15 janvier avec les championnats d'arrondissement.

Voici la composition des différentes équipes qui défendent les couleurs de La Patriote :

**Benjamins :** Céline Billet, Sandra Courteille, Mélanie Legros, Barbara Maurice, Pascale Pierre, Caroline Segers et Ingrid Van Belleghem.

**Minimes :** Valérie Béhagle, Catherine Deschamps, Fabienne Facemaz, Claudine Leroux, Sophie Mazingue, Corrine Metzger et Sophie Vancauwenberghe.  
**Toutes catégories :** Isabelle Debrock, Valérie Cotonnier, Véronique Coquant, Françoise Haustraete, Isabelle Olszewski et Juliette Roose.

### Les premiers résultats :

15 janvier : championnats d'arrondissement à Haubourdin

Benjamins : 4<sup>e</sup> sur 15 ;  
Minimes : 5<sup>e</sup> sur 15 ;  
Ttes cat. : 12<sup>e</sup> sur 15.

6 février : championnats départementaux à Cambrai

Benjamins : 9<sup>e</sup> sur 20 ;  
Minimes : 7<sup>e</sup> sur 20.

Ces deux équipes ont ainsi gagné leur participation aux championnats régionaux qui ont eu lieu le 13 mars 83. Nous reparlerons une autre fois de l'équipe qui concourt en figures libres, leurs compétitions ne commençant que plus tard en saison.

## Union bouliste Croix



### 12, rue Perdue - 59170 Croix

Le 9 janvier 1983 avait lieu l'Assemblée générale de l'U.B.C. dans les locaux du Centre culturel. Monsieur Caes Albert a été réélu président à l'unanimité.

A l'issue de cette assemblée, une remise de friandises aux enfants des sociétaires a été effectuée sous la présidence de Monsieur le Maire et de Monsieur Decuyper. Dans la même semaine, les boulistes ont fêté les rois en mangeant la traditionnelle galette offerte par le club.

Dans le courant janvier a eu lieu un challenge inter-sociétaire en triplettes avec le classement individuel. 60 joueurs ont disputé ce challenge dont les prix ont été remis le 29 janvier sous la présidence de Madame Vandeveld, Monsieur le Maire n'ayant pu se libérer.

Monsieur Falzani Nicolas a enlevé ce challenge pour la seconde fois devant Monsieur Derevière Henri ex aequo à l'issue des 3 journées. Un match de barrage les ayant départagés.

Les prochains challenges de l'U.B.C. se dérouleront les 12 février, 19 février, 12 mars, et finale le 26 mars. Passé cette date les tournois se dérouleront en extérieur, le calendrier étant établi à partir du 2 avril.

Toutes les personnes intéressées par la pétanque peuvent venir les dimanche, lundi, mercredi, jeudi, et samedi de 14 h 30 à 22 h, salle de l'U.B. Croix, Centre culturel, avenue des Deux-Moulins, et demander Monsieur CAES Alain, secrétaire du club, tél : 98.36.12.

## Association sportive Victor-Hugo Section tir

rue Eugène-Guillaume  
59170 Croix

P.M.C. Verraes  
secrétaire/moniteur  
2, rue de la Fonderie  
59170 CROIX  
Tél : 72.70.13

La section TIR de l'Association sportive Victor-Hugo tient à informer les croisiens et habitants des environs intéressés par la pratique du tir que son stand de la rue E.-Guillaume fermera ses portes en mars prochain ; ce pour rouvrir courant décembre 1983.

En effet, dans le cadre de la reconstruction du complexe sportif E.-Guillaume, la municipalité a décidé de doter l'A.S.V.H. d'un nouveau stand de tir conforme aux normes de la Fédération française de Tir pour les distances de 10 m et 25 m.

Ces travaux permettront de doubler la capacité d'accueil et comprendront les installations les plus modernes propices à l'organisation de compétitions de haut niveau et bien entendu plus de facilités pour l'entraînement des tireurs.

Rendez-vous est donc pris pour décembre 1983 avec tous les amateurs de ce sport ! Nous rappelons cependant que durant le mois de février, le club ouvrira ses portes normalement chaque samedi de 14 h 30 à 17 h et les dimanches de 10 h à 12 h 30.

Pour tous renseignements contactez Mrs P. Verraes 2, rue de la Fonderie, 59170 Croix, Tél : G. Lauvers : 72.27.87, H. Casterman : 98.19.88

## Foyer Saint-Pierre

### Tournois de Noël 26 décembre 1982

#### Benjamins

F.S.P. Croix - O. Croix 17-11  
A.L.S. Willems - S.M. Tourcoing 23-6  
F.S.P.C. - A.L.S.W. 8-7  
S.M.T. - O.C. 12-8  
S.M.T. - F.S.P.C. 12-8  
O.C. - A.L.S.W. forfait  
1. S.M. Tourcoing 7 pts (+4)  
2. F.S.P. Croix 7 pts (-4)  
3. O. Croix 5 pts  
4. A.L.S. Willems 4 pts

#### Minimes féminines

**Demi-finales**  
F.S.P. Croix (1) - A.L.S. Willems, 50-14  
Stade Roubaix - F.S.P. Croix (2), 51-21  
**Match de Classement**  
A.L.S.W. - F.S.P.C.(2), 42-38  
**Finale**  
F.S.P.C. (1) - S. Roubaix, 38-24

#### Classements au 6 février 1983

Seniors masculins, équipe 1, Promotions régionale, 4<sup>e</sup>.  
Seniors masculins, équipe 2, Critérium District Terrien, 8<sup>e</sup>.  
Juniors, Critérium District Terrien Groupe A, 2<sup>e</sup>.  
Cadets, Critérium District Terrien Groupe A, 5<sup>e</sup>.  
Minimes (1), Critérium District Terrien Groupe A, 3<sup>e</sup>.  
Minimes (2), Critérium District Terrien Groupe B, 5<sup>e</sup>.



Tous les joueurs après la remise de la coupe.

Benjamins, Critérium Honneur, 10<sup>e</sup>.  
Poussins, Critérium District Terrien Groupe C, 1<sup>er</sup>.

École de basket, participe aux rencontres de l'Union de Flandre F.S.C.F.

Seniors féminines, Promotion départementale Groupe A.

Cadettes, Critérium D.T. Honneur, 3<sup>e</sup>.  
Minimes féminines, Critérium D.T. Honneur, 1<sup>er</sup>.

#### Tournois de basket de Pâques

**Samedi 2 avril**  
de 14 h 30 à 19 h, deux tournois triangulaires Minimes masculins.  
**Dimanche 3 avril**  
de 9 h à 12 h 30, tournoi seniors féminines départemental.  
**Lundi 4 avril**  
de 9 h à 12 h 30, tournoi poussins ;  
de 14 h à 18 h 30, tournoi seniors masculins régional.

## QUELQUES DATES

### 23 AVRIL 1983

Réunion du Comité de Quartier Saint-Pierre au café P.M.U. Saint-Pierre.

### 30 AVRIL 1983

Assemblée Générale extraordinaire de l'Union des Vieux de France à 15 h 30 au café P.M.U. Saint-Pierre.

### 8 MAI 1983

Assemblée Générale de l'Amicale des Médailleurs du Travail à 15 h à la salle du Créchet.

### 28 MAI 1983

Réunion du Comité de Quartier Croix-Centre à la Maison pour Tous, 93, rue J.-Jaurès.

## Association des myopathes

### Ce qu'est la myopathie ?

La myopathie ou dystrophie musculaire progressive est une maladie d'origine génétique qui atteint l'ensemble des tissus musculaires.

Après 25 ans d'existence l'A.F.M. (Association Française contre la myopathie) se transforme en s'unissant avec l'U.M.F. (Union des Myopathes de France). Les deux bateaux deviennent un grand navire l'A.M.F. (association des myopathes de France).

L'A.F.M. apporte : une maison de vacances à Couze (Dordogne), un centre en Bretagne : Saint-Brieux, notre belle unité : le centre La Forêt en Anjou.

Nos objectifs : vaincre les myopathies en encourageant la recherche médicale, car il n'existe aucun remède curatif, en France il existe plusieurs unités de recherche.

Nos recensements : les myopathes et essayons d'aider les familles à trouver une solution à leurs problèmes, hélas très nombreux.

Nous informons : les pouvoirs publics et l'opinion de nos problèmes, matériels, psychologiques, sociaux, scolaires, professionnels, médicaux.

Mais pour cela nous recherchons des subventions des collectivités publiques et privées, (dons, legs) du dévouement et votre générosité.

Nous regrettons que pour notre région peu de choses existent...

Pour pallier cet état de chose Monsieur Hautbout G., 60, allée de la Corolle, 59650 Villeneuve-d'Ascq, Tél. (20) 91.66.53

lui-même myopathe en fauteuil roulant recherche des personnes de bonne volonté pour l'aider à faire de l'information dans des réunions, et des écoles par des films, des diapos, n'hésitez pas à vous renseigner chez lui, ou à la permanence les 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 11 h à l'Office Culturel de Croix, 68, rue Jules-Guesde, Tél. 72.57.16.

## Ligue pour la liberté des vaccinations

### Qu'est-ce que la ligue ?

C'est une Association, créée en 1954 suite aux difficultés subies par certaines familles après avoir fait vacciner leurs enfants.

Les vaccins ne réussissent pas à tout le monde et laissent souvent des séquelles voire des handicaps. La plupart des membres de l'Association sont des parents ayant eu des cas d'accident chez eux.

Devant ces problèmes, l'Association demande la suppression de l'obligation vaccinale et la liberté d'accepter ou de refuser cette contrainte.

La France est le seul pays exigeant toutes les vaccinations (5). L'Italie exige 2 vaccinations seulement. La Belgique 1. L'Angleterre, la R.F.A., les Pays-Bas, l'Irlande etc. aucune. Les U.S.A. et le Canada les déconseillent ayant démontré que les risques étaient faibles par rapport aux accidents constatés.

### Notre Action

Pour obtenir cette liberté et la reconnaissance par l'État des accidents dus aux vaccinations, la ligue informe les parents des dangers des vaccins, édite un périodique, et de Paris, où elle a son siège, elle aide les nombreuses sections qui couvrent toute la France.

En ce qui concerne le Nord, notre section se réunit chaque trimestre à la Maison pour Tous de Croix. Après un récapitulatif de l'action départementale et nationale des événements concernant les vaccinations, nous étudions l'actualité.

À l'ordre du jour du 13 janvier 1983 : le B.C.G. et l'intradermo. En effet, actuellement, ont lieu dans les écoles des séances

de B.C.G. Les feuilles remises aux parents ne sont pas précises et ceux-ci, mal informés, n'osent les refuser, alors que leurs enfants sont, ou déjà vaccinés, ou pas en bonne santé au moment de la vaccination, ce qui est très dangereux.

Précisons donc que dans la loi, le B.C.G. n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans, on ne doit donc pas l'exiger en maternelle, et qu'il ne doit être refait en aucun cas, tous les ans comme cela se passe dans certaines écoles.

Informez le premier but de la ligue. Nous le faisons à l'occasion des demandes d'associations diverses et répondons aux nombreuses demandes qui nous sont faites par lettre ou téléphone. Nous comptons organiser des réunions d'information ouvertes aux parents soucieux de la santé de leurs enfants.

À qui s'adresser ? Pour Croix : Madame DUBAR, 20, av. de Gaulle, 59170 Croix, 70.90.24  
Monsieur BAJDAS, 64, rue A.-France, 59170 Croix, 73.60.54.

## « Vivre à Croix »

Journal  
d'information  
municipal

n° 6 avril 1983

Rédaction :  
Francis Debeunne

Imprimerie OSAP  
209, rue d'Arras  
Lille  
Tél. 52.01.09

Dépôt légal n° 231  
2<sup>e</sup> trimestre 1983



## A Croix le don du sang à 10 ans...

10 ans d'activités, cela appelle tout d'abord un bilan ; celui-ci se résume en 2 chiffres :

13 134 dons (dont 1 291 provenant de nouveaux donneurs).

Cela en dit long sur l'esprit de générosité qui anime les Croisiens ; il convient donc de remercier — en priorité — toutes celles et tous ceux qui ont participé à nos collectes de sang, lesquelles furent autant de combats livrés « pour la vie ».

Tout naturellement, il y a lieu de remercier également tous ceux qui ont favorisé notre action :

premiers magistrats et municipaux, personnel de la ville — qui se sont ingéniés à satisfaire le moindre de nos souhaits —, membres bienfaiteurs et membres actifs, responsables d'associations locales, personnel enseignant, etc.



Février 1981

À l'issue de la campagne sur le thème « Mieux vaut en donner qu'en recevoir » parrainée par Emmanuel Vitria. L'équipe mobile, un centre de transfusion sanguine de Lille et le comité de l'Amicale de Croix posent pour... la photo de famille...

Un 10<sup>e</sup> anniversaire... cela se fête, bien sûr ; voici donc, d'ores et déjà, le détail des cérémonies et manifestations prévues :

Samedi 14 mai :  
15 heures : réception des person-

nalités et des responsables d'associations de donneurs de sang bénévoles de la métropole à l'Hôtel-de-Ville ;

vers 16 h 30 : dépôts de gerbes au cimetière ;

17 heures : Assemblée générale annuelle — à laquelle toute personne, même non donneuse de sang, est cordialement invitée à participer — ; cette Assemblée se déroulera au foyer du crèche.

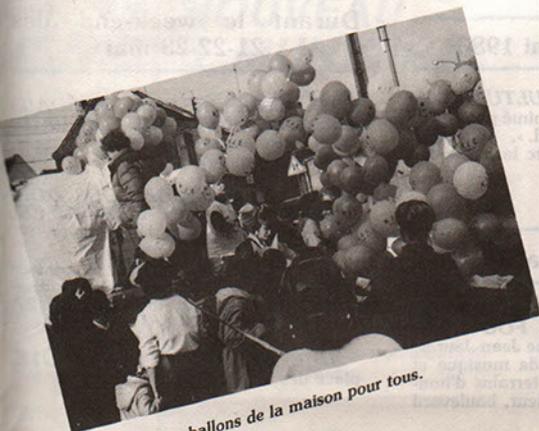
Dimanche 15 mai :  
10 heures : Office solennel en l'église Saint-Martin à la mémoire des donneurs de sang bénévoles décédés ;

12 heures : « banquet du X<sup>e</sup> anniversaire » en la salle des fêtes, auquel sont invités les Donneurs de Sang Bénévoles et leurs familles ainsi que les sympathisants.

J'ose espérer que les Croisiens auront perçu notre souci d'ouverture au plus grand nombre de ces diverses cérémonies et manifestations et que, par leur présence, ils tiendront à témoigner leur sympathie — mieux encore, leur Amitié — à celles et ceux qui se sont dévoués durant de longues années au service de leurs semblables.

A. Wattel  
Président de l'Amicale  
des Donneurs de Sang Bénévoles

# une vraie fête Populaire...



Les ballons de la maison pour tous.

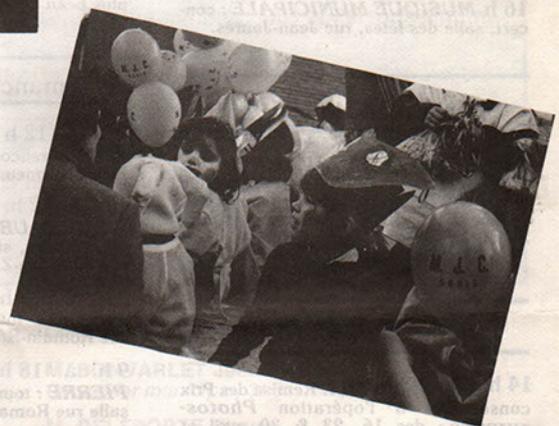
## LE CARNAVAL



Gilles de Croix : le géant construit par le collège Boris-Vian.



Les enfants de l'école Nadaud.



# CROIX - FESTIVITÉS PROGRAMME

des festivités organisées avec le concours des Associations locales et des Écoles, sous le patronage de la Municipalité, du 1<sup>er</sup> au 23 mai 1983.

## Samedi 30 avril et dimanche 1<sup>er</sup> mai 1983

9 h à 18 h **PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES DE CROIX** à Beaumont, rue Winston Churchill, avec expositions de voitures, de

stands floraux et de l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles de Croix. Un service de transport gratuit par minibus sera assuré comme suit :

Jours	Foyer logement de la Mackellerie		Place Saint-Pierre	
	Départ	Retour	Départ	Retour
Samedi matin	9 h 00	10 h 00	9 h 30	10 h 30
	10 h 00	11 h 00	10 h 30	11 h 30
	11 h 00	12 h 00		
Samedi après-midi	14 h 30	15 h 30	14 h 00	15 h 00
	15 h 30	16 h 30	15 h 00	16 h 00
Dimanche matin	10 h 00	11 h 00	10 h 30	12 h 00

Jours	Maison de retraite rue des Ogiers		Place des Martyrs	
	Départ	Retour	Départ	Retour
Samedi matin	9 h 00	10 h 00	9 h 30	10 h 30
	10 h 00	11 h 00	10 h 30	11 h 30
	11 h 00	12 h 00		
Samedi après-midi	14 h 30	15 h 30	14 h 00	15 h 00
	15 h 30	16 h 30	15 h 00	16 h 00
Dimanche matin	10 h 30	11 h 30	10 h 30	12 h 00

## Mardi 10 mai 1983

**COLLÈGE B.-VIAN et écoles primaires.** Rencontre chorale et instrumentale, avec la participation des élèves des établissements scolaires de Croix et des collèges de Lys-lez-Lannoy, Roubaix, Tourcoing, salle des fêtes, rue J.-Jaurès.

## Jeudi 12 mai 1983

8 h 45 à 16 h 45 **IRIS CLUB DE CROIX SECTION FOOTBALL** : fête des Jeunes à Beaumont, rue Winston Churchill. Challenge Debock.

16 h **MUSIQUE MUNICIPALE** : concert, salle des fêtes, rue Jean-Jaurès.

## Vendredi 13 mai 1983

20 h 30 **OFFICE CULTUREL DE CROIX** Soirée « Variétés et comédie musicale » réalisée et mise en scène par le groupe **ÉVASION**, salle des fêtes, rue J.-Jaurès.

## Samedi 14 mai 1983

14 h à 16 h 30 **C.R.I.** Remise des Prix consécutive à l'opération **Photosurprise** des 16, 23 & 30 avril et remise de matériel pédagogique aux directrices d'écoles maternelles, salle bis (Salle des fêtes, rue Jean-Jaurès).

14 h à 22 h **UNION BOULISTE CROISIENNE.** Tournoi de pétanque, salle Centre Culturel, avenue des Deux-Moulins.

14 h à 18 h **OLYMPIQUE CROISIEN** : rencontres de basket, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

14 h à 18 h 30 **FOYER SAINT-PIERRE** : rencontres d'écoles de basket, salle municipale, rue Romain-Rolland.

15 h à 17 h **CROIX KARATÉ CLUB** : démonstration de karaté et de boxe américaine, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

15 h à 18 h **CLUB DE L'ALLUMETTE** : après-midi dansant, foyer logement, rue Louis-Seigneur ouvert à tous.

16 h 15 **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES.** Commémoration du X<sup>e</sup> anniversaire de l'Amicale. Départ du parc de l'Hôtel de Ville vers le cimetière pour un Dépôt de gerbes.

17 h à 19 h **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** : Assemblée générale au foyer du Créchet, rue du Créchet.

20 h à 24 h **OFFICE CULTUREL DE CROIX** : bal populaire et costumé animé par l'Orchestre Claude Bernard, en la salle des fêtes, rue Jean-Jaurès. Un jury récompensera le plus beau costume et le plus beau couple.

## Dimanche 15 mai 1983

9 h à 12 h **OLYMPIQUE CROISIEN** : rencontres de basket, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

9 h à 12 h **SECTION JUDO DE L'IRIS CLUB DE CROIX** : finales des Olympiades, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

9 h à 12 h 30 **FOYER SAINT-PIERRE** : tournoi « Féminines », salle rue Romain-Rolland.

9 h à 18 h 30 **FOYER SAINT-PIERRE** : tournoi « Juniors masculins », salle rue Romain-Rolland.

10 h à 11 h **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** : messe à la mémoire des Donneurs de sang disparus, église Saint-Martin, avec la participation des cuivres de la Musique municipale.

10 h à 12 h et 14 h à 18 h **LOBO BERGER CLUB** : concours inter-sociétaires, 65, rue de la Gare.

12 h **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES.** Apéritif-concert avec la participation de la Musique municipale et banquet du X<sup>e</sup> anniversaire, salle des fêtes, rue Jean-Jaurès.

14 h 30 à 16 h 30 **SECTION JUDO DE L'IRIS CLUB DE CROIX** : démonstration de judo et self-défense, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

## Durant le week-end des 14 et 15 mai

10 h à 19 h 30 **AMICALE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL** : opération « cadeaux-surprise » chez certains commerçants.

10 h 30 à 11 h 30 **A.D.A.R.** : projection de diapositives et tenue de stands, Maison pour Tous, 93, rue Jean-Jaurès.

14 h à 18 h **MAISON POUR TOUS.** Kermesse, animations, démonstrations, spectacles, marionnettes et théâtre ; au siège, rue Jean-Jaurès.

## Mercredi 18 mai 1983

11 h à 13 h **OFFICE CULTUREL DE CROIX** : casino parade animé par la station radiophonique « RTL », salle des fêtes, rue Jean-Jaurès avec la participation de Michelle Torr.

## Vendredi 20 mai 1983

19 h **Ouverture du 27<sup>e</sup> TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL** par le traditionnel défilé rue Jean-Jaurès, suivi d'un grand festival de musique et d'un feu d'artifice sur les terrains d'honneur du stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

## Samedi 21 mai 1983

9 h à 18 h **IRIS CLUB DE CROIX** : 27<sup>e</sup> Tournoi international de Football, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

## Dimanche de la pentecôte 22 mai 1983

9 h à 18 h **IRIS CLUB DE CROIX** : 27<sup>e</sup> Tournoi international de Football, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

11 h **OFFICE CULTUREL DE CROIX** : les Provinciales du Théâtre avec le concours de la Rose des Vents, « Blanche Neige » interprétée par le Théâtre de la Mie de Pain, place de la Liberté.

## Durant le week-end des 21-22-23 mai

9 h à 18 h **AMICALE DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL** : tenue de stand au stade H.-Seigneur, boulevard Émile-Zola.

9 h à 18 h **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** : tenue d'un stand, stade H.-Seigneur.

**IRIS CLUB DE CROIX** : parades en ville animées par les différentes formations folkloriques et musicales du 27<sup>e</sup> Tournoi international de Football.

**DUCASSE DE LA PENTECÔTE**, place des Martyrs-de-la-Résistance.

## Lundi 23 mai 1983

9 h à 20 h **IRIS CLUB DE CROIX** : finales du 27<sup>e</sup> Tournoi international de Football, stade Henri-Seigneur, boulevard Émile-Zola, remise des coupes, salle de fêtes, rue Jean-Jaurès.

## COLONIES DE VACANCES - SÉJOURS 1983

Implantations	Dates	Prix pour les Croisiens	Age	Type
DAX (Landes)	4-07 au 29-07	1 605 F	12-14 ans	Semi-itinérant
	1-08 au 26-08	1 530 F	6-11 ans	Colonie
TREIGNAC (Corrèze)	21-07 au 11-08	1 485 F	6-11 ans	Colonie
	11-08 au 1-09	1 530 F	12-14 ans	Colonie
SAINT-AURICE/MOSELLE (Vooges)	2-07 au 22-07	1 335 F	6-14 ans	Colonie
	22-07 au 11-08			
	11-08 au 31-08			
ST-JEOIRE-EN-FAUCIGNY (Haute-Savoie)	29-06 au 20-07	1 605 F	6-14 ans	Colonie
	20-07 au 10-08			
	10-08 au 31-08			
CAMP CYCLISTE ITINÉRANT (Périgord et Quercy)	2-07 au 23-07	1 530 F	12-14 ans	Caravane cycliste en Périgord et Quercy
	23-07 au 13-08			
	13-08 au 3-09			
ANTONNE (Dordogne)	2-07 au 23-07	1 575 F	15-17 ans	Camp franco-Allemand
	23-07 au 13-08			
DAX (Landes)	4-07 au 29-07	1 680 F	15-17 ans	Camp franco-allemand
	1-08 au 26-08			
LE LOURROUX (Maine et Loire)	2-07 au 16-07	1 005 F	4-10 ans	Colonie
	15-07 au 29-07			
	2-08 au 16-08			
	15-08 au 30-08			